

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

2 RUE HOCHÉ 59290 WASQUEHAL



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

24 BASIAS, 3 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Transport de marchandises dangereuses
Engins de guerre

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Dépréscrit	PPR - Wasquehal	25/08/2015
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPR Marque	02/10/2015

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

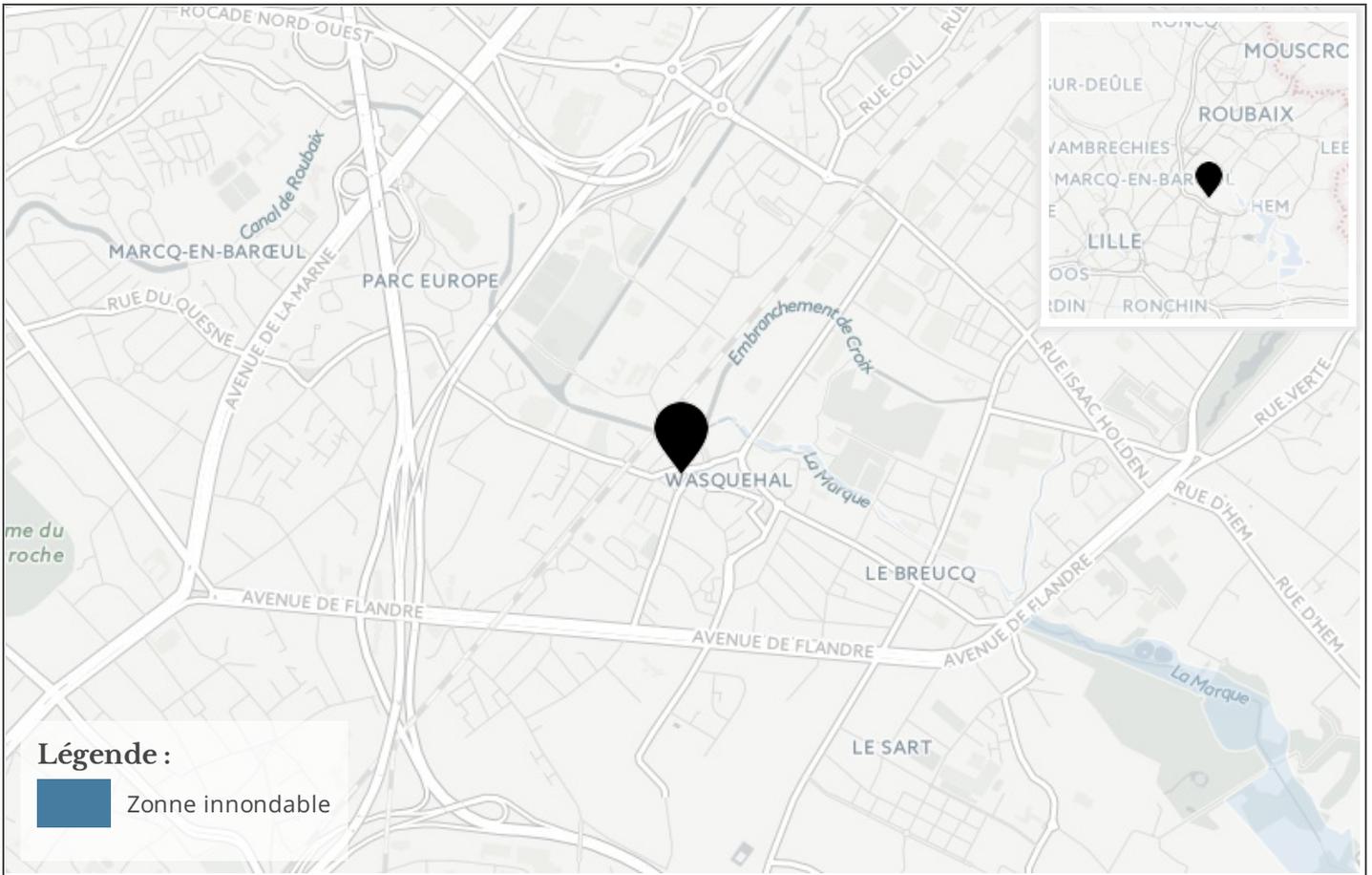
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Vallée de la Marque	01/12/2000

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	07/07/1989	09/07/1989	24/07/1990	15/08/1990
Inondations et coulées de boue	19/11/1991	20/11/1991	31/07/1992	18/08/1992
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1990	31/12/1991	25/01/1993	07/02/1993
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1992	30/11/1996	03/11/1997	16/11/1997
Inondations et coulées de boue	06/06/1998	06/06/1998	10/08/1998	22/08/1998
Inondations et coulées de boue	14/08/1999	14/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

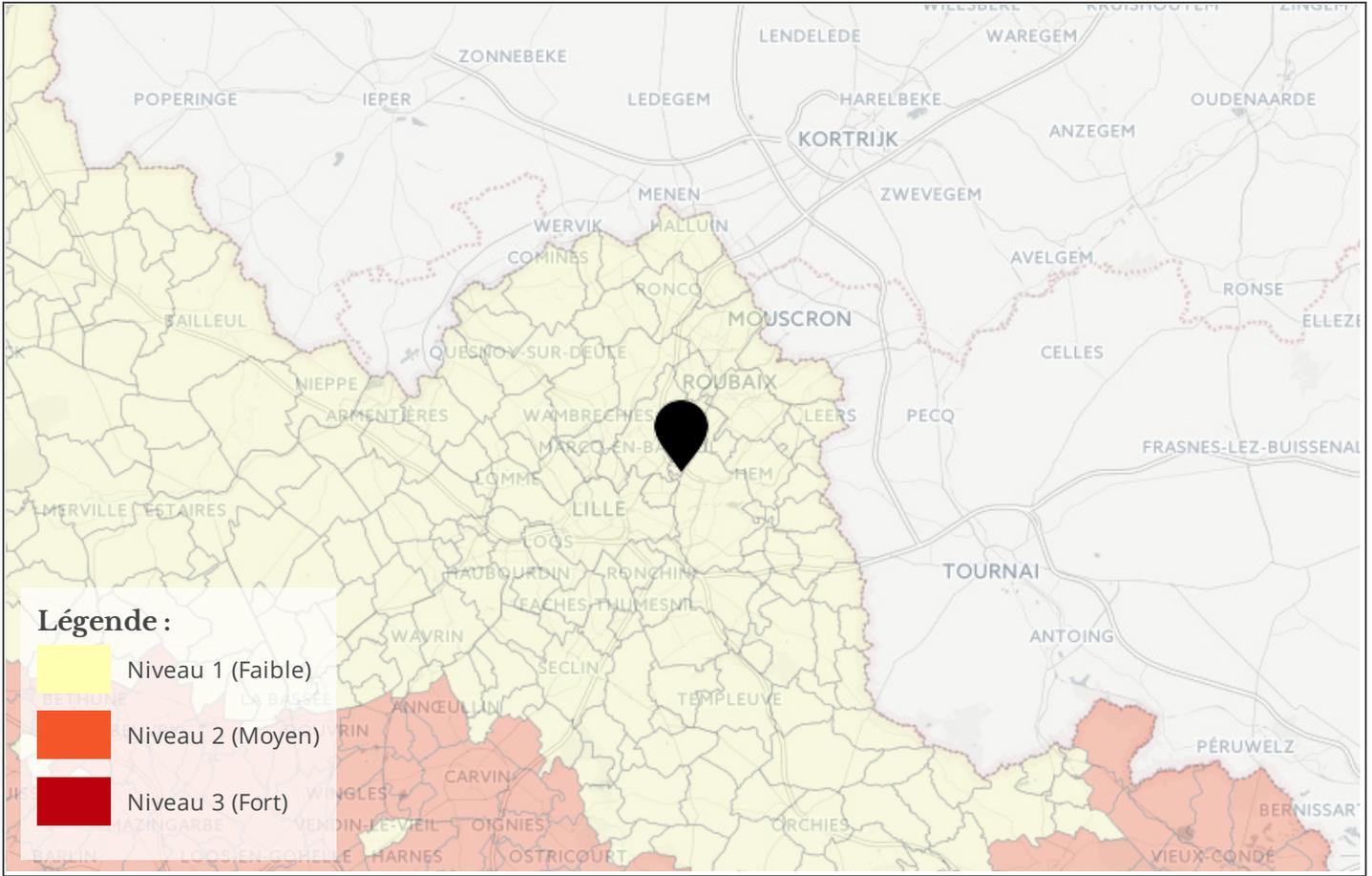
Cartographie des inondations



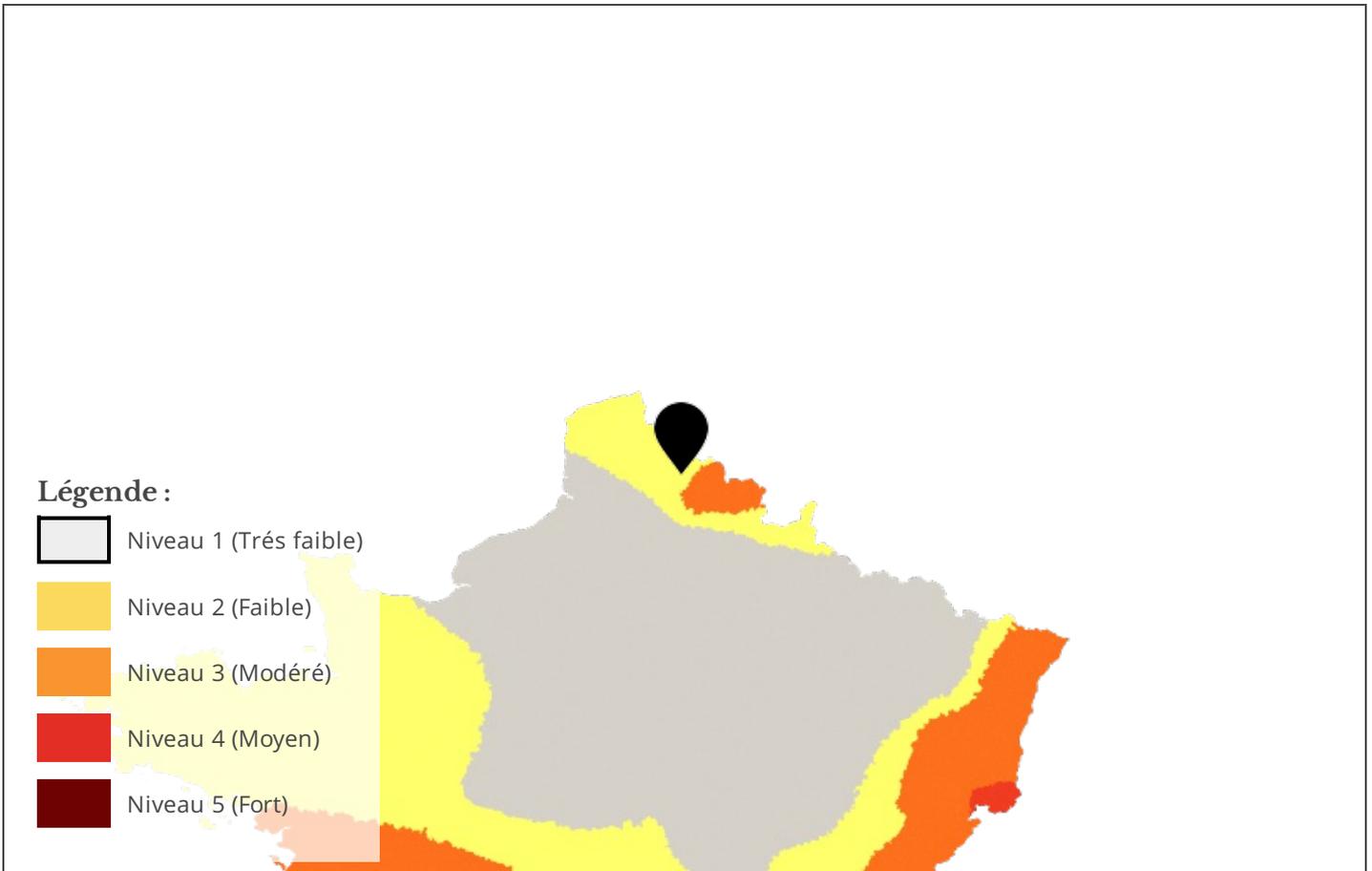
Referentiel cadastral parcelle



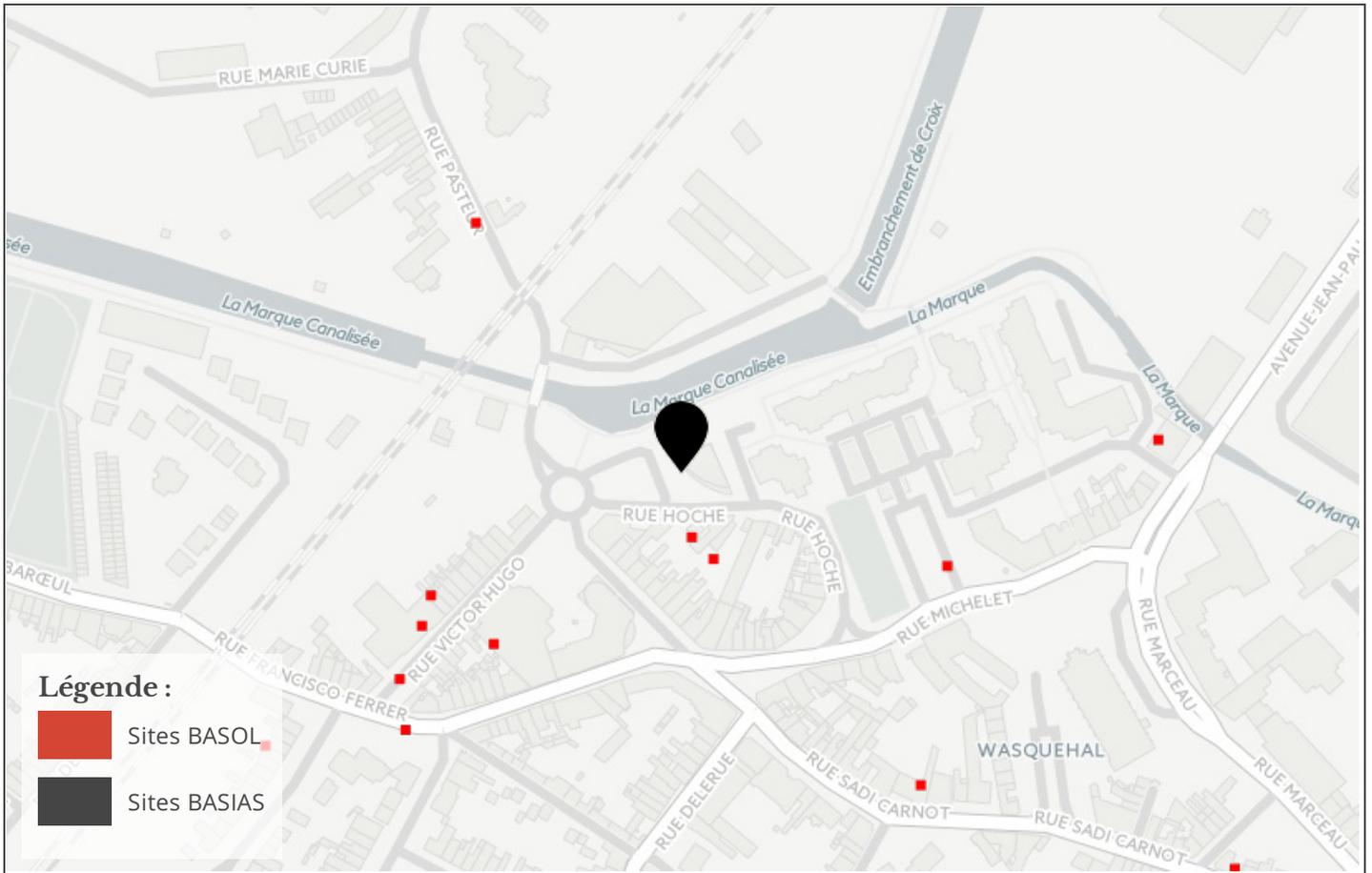
Information RADON



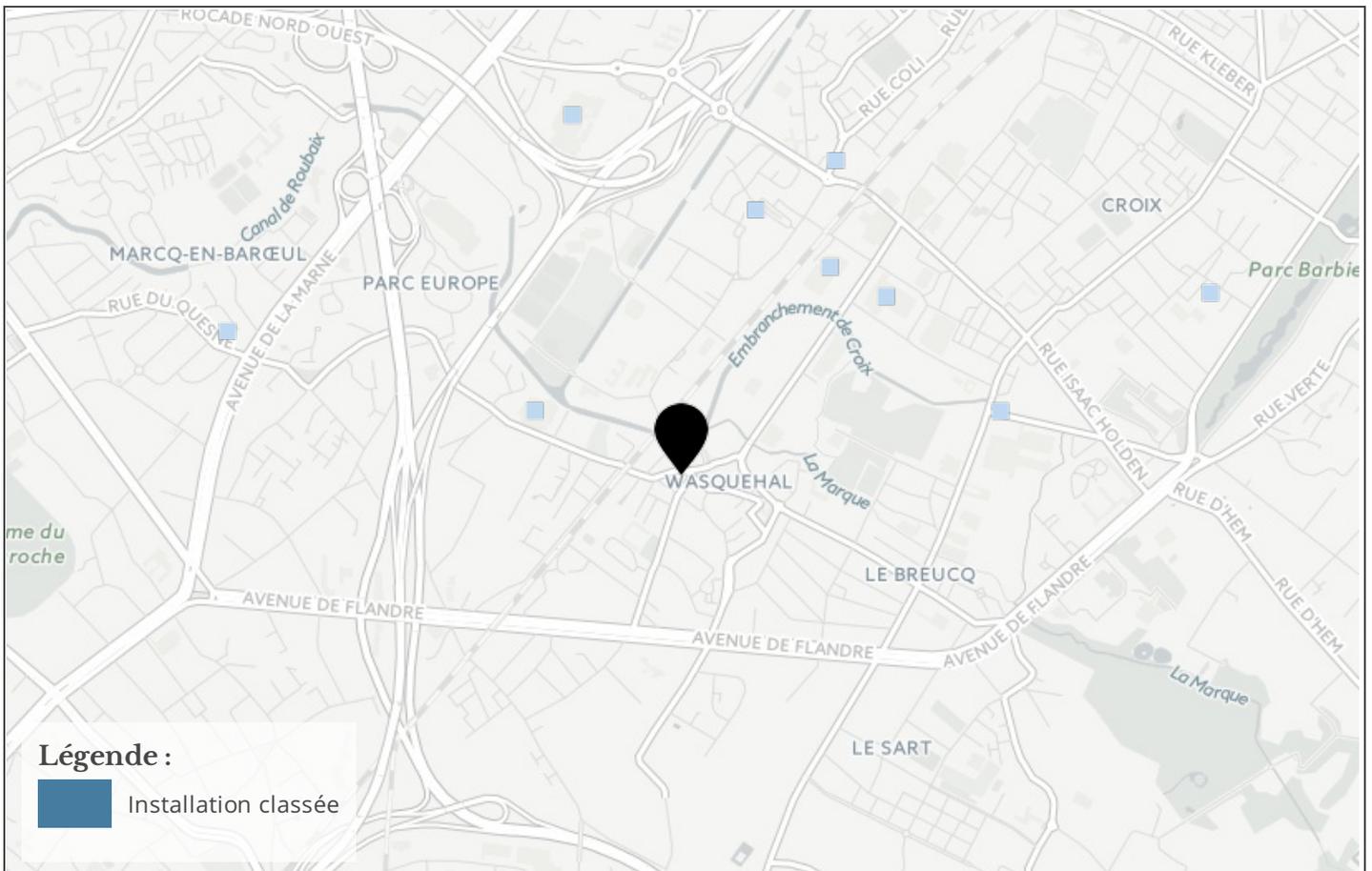
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
9. Acquéreur - Locataire	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
10. Lieu / Date	<input type="text" value="WASQUEHAL"/>	<input type="text" value="17/06/2017"/>

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
NPC5906214	etablissements lauwarier, , 10 rue jean macé wasquehal (59646)	44 mètres
NPC5906197	deyggers (ets. bernard), ebénisterie, 2 rue jean macé wasquehal (59646)	56 mètres
NPC5901137	délécluse-poissonnier (ets), tannerie, 20 rue victor hugo wasquehal (59646)	127 mètres
NPC5950512	rhone progil s.a, dépôt de matières plastiques, 2 rue michelet wasquehal (59646)	133 mètres
NPC5952084	tsb, traitement de surface, 24 rue victor hugo wasquehal (59646)	136 mètres
NPC5950218	sarl traitements de surface beseme, ex ets jacques bésème, atelier de traitement des métaux, 30 rue hugo (victor) wasquehal (59646)	147 mètres
NPC5906184	deneef (ets.), garage, 29 rue francisco ferrer wasquehal (59646)	184 mètres
NPC5950745	paquet bernard, garage, 17 rue carnot (sadi) wasquehal (59646)	192 mètres
NPC5906049	rhône progil s.a., anciennement manufacture des glaces et produits chimiques de st gobain, chauny et cirey, usine saint gobain, 2 rue michelet wasquehal (59646)	218 mètres
NPC5906147	dupureur-barot (ets), fabrique de colle, rue heurtematté wasquehal (59646)	237 mètres
NPC5906207	entreprise pierre butin, garage, 50 rue sadi carnot wasquehal (59646)	321 mètres
NPC5906206	ets. salemnier, tôlerie industrielle, 12 place gambetta wasquehal (59646)	369 mètres
NPC5906208	ets. weynants, garage, 6 rue de croix wasquehal (59646)	412 mètres
NPC5951268	sapro (sa), sapro (sa), 14 rue marcq en baroeul (de) wasquehal (59646)	435 mètres
NPC5951660	pacquet bernard, garage citroën, 1 rue dellette (emile) wasquehal (59646)	444 mètres
NPC5906212	etablissements henri planquart, , 16 place gambetta wasquehal (59646)	447 mètres
NPC5951786	sté theolaur peintures ex s.a. peintures théodore lefevre, stockage de peinture, 2 rue sartré (jean paul) wasquehal (59646)	456 mètres
NPC5952267	uiom wasquehal, traitement de déchets urbains, 1 bis avenue jean-paul sartré wasquehal (59646)	457 mètres
NPC5906172	s.a. 3 suisses-france, les 3 suisses, 31 rue pasteur wasquehal (59646)	459 mètres
NPC5901151	ets. lelièvre, , 83 rue de marcq marcq en baroeul wasquehal (59646)	467 mètres
NPC5906024	s.a. arthur martin (en 1955). les filés de calais (en 1948), usine arthur martin, 1 rue du molinel wasquehal (59646)	467 mètres
NPC5906181	s.a.onduclair, ex stratiner s.a., fabrication de matières plastiques, rue du maréchal leclerc wasquehal (59646)	477 mètres
NPC5951567	teinturerie roquette, teinturerie, 24 rue marcq wasquehal (59646)	480 mètres
NPC5950898	ste hlm logicil, ex c.d.c., hlm, 60 rue bart (jean) wasquehal (59646)	497 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
59.0277	, tsb, 24, rue victor hugo wasquehal(59646)	170 mètres
59.0008	, ihf ancienne decharge du chemin des serres, avenue du grand cottignies wasquehal(59646)	250 mètres
59.0083	, sotira 59 (theolaur), 2 avenue jean paul sartré wasquehal(59646)	373 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires/Les-dossiers-d-information-communiaux>

Préfecture : Nord
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

WASQUEHAL

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/07/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 31/07/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 25/01/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 03/11/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/08/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 29/11/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net